



CNDP
Monsieur Philippe MARZOLF
26, Boulevard SAINT-ROCH
84000 AVIGNON

Vénissieux, le 16 mai 2006

Monsieur le Président de la Commission Particulière,

Dans le cadre du débat public sur la politique des transports en vallée du Rhône et sur l'Arc languedocien, la Fédération Nationale des Transports Routiers tient à vous faire part de ses observations.

Les réflexions exposées par Jacques ESTOUR, Président de l'Office Interconsulaire des Transports, le 11 avril 2006 à Valence, nous semblent pertinentes et nous tenons par la présente à vous confirmer que nous soutenons officiellement ses positions.

Les enjeux sont effectivement de taille et toute décision inadaptée est synonyme de perte de compétitivité pour un bon nombre de secteurs dans notre économie.

Le point 4 du rapport de l'O.I.T.C est assez explicite et les chiffres parlent par eux-mêmes.

D'ici vingt ans, alors que les flux de marchandises augmenteront de 50%, en triplant le trafic par voie d'eau et en doublant le trafic par le fer, les trafics routiers augmenteront encore de 40%.

La Profession qui souffre d'une fiscalité inadaptée et de la concurrence acharnée de pavillons exotiques sillonnant l'ensemble des axes européens, n'est plus en capacité depuis longtemps d'absorber d'autres charges supplémentaires sur les péages notamment.

Il est vital :

- ❖ De réaliser les contournements nécessaires Lyon – Nîmes – Montpellier
- ❖ De décider des équipements routiers et autoroutiers à mettre en œuvre au plus tôt :
 - A7 à 4 ou 5 voies
 - A79 cévenole
 - Amélioration de la RN 7

UNION RÉGIONALE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRANSPORTS ROUTIERS RHÔNE-ALPES

Parc d'Affaires "PRESSENSÉ" - 158, avenue de Pressensé - 69200 VÉNISSIEUX

Téléphone 04 72 78 81 81 - Télécopie 04 72 78 81 83 - E.mail : fntr.fntv69@wanadoo.fr

Inscription au répertoire départemental sous le n° 2737

L'amélioration de la capacité d'échanges entre les citoyens est un enjeu vital pour le développement de notre économie et des emplois.

Nous espérons très sincèrement que ces propositions seront prises en considération par la Commission afin de pallier au plus vite au manque d'infrastructures routières et autoroutières sur notre territoire, et nous vous en remercions par avance.

Veillez agréer, **Monsieur le Président**, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Président
Pierre SIBUT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. Sibut', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.

Copie à l'O.I.T.C.